

Traduction et interprétation : une approche commune

Christian BALLIU

ISTI – Haute Ecole de Bruxelles

ISIT – Paris

La distinction nette entre traduction et interprétation, qui est au cœur de ce colloque, est en réalité une distinction, voire une opposition, tout à fait contemporaine.

Effectivement, tout au long de l'histoire, cette distinction n'a jamais été opérée. C'est ainsi qu'en langue russe, le mot « perevodcik » indique aussi bien le traducteur que l'interprète ; le traducteur est « oral » ou « écrit » selon le cas. Un autre exemple : saint Jérôme, le traducteur de la Vulgate, fit office d'interprète au synode de 382 le plus naturellement du monde. Il était *interpretes* (souvent mal traduit par « interprète »), c'est-à-dire médiateur linguistique. Au 17^e siècle, en France, c'est ce qu'on appelait un truchement.

Il est difficile de donner une date à laquelle la distinction s'est opérée. Mais l'essor de l'interprétation – simultanée – à partir du procès de Nuremberg en 1946 y est certainement pour quelque chose. La création de la FIT et de l'AIC en 1953 marque à la fois une volonté de professionnaliser les deux activités et une césure entre elles. La distinction entre les deux professions va donc à l'encontre d'une tradition historique plurimillénaire.

Toujours est-il que les écoles de traduction et d'interprétation (le nom des écoles fait lui aussi la distinction) ont dès le départ scindé les deux formations. L'Ecole de Genève, fondée en 1941 par Antoine Vellemann, a d'abord formé des traducteurs, jusqu'à ce qu'en 1947 une section d'interprétation soit créée avec l'aide des interprètes du procès de Nuremberg. Ce sont d'ailleurs les cabines de Nuremberg qui servirent pour les premiers cours à Genève. Les écoles créées dans les années 1950 – elles sont nombreuses en Europe occidentale – ont fonctionné et continuent de fonctionner sur ce même modèle : en gros, un second cycle séparé pour traducteurs et interprètes. Quand il y a un premier cycle, celui-ci est généralement commun (on y enseigne les bases linguistiques et les aspects culturels). Premier et second cycle forment alors une architecture en Y.

Les développements récents dans les métiers de traducteur et d'interprète et ce que j'appellerais la « requalification synonymique » du traducteur (celui-ci est devenu ces dernières années « langagier », « sous-titreur », « localisateur », « chef de projet »...) brouillent le paysage professionnel. Avec, à mon sens, un double effet.

D'une part, le mot « traducteur » est disqualifié, comme s'il n'était plus assez spécialisé et n'englobait plus qu'une formation de base sans spécialisation et donc peu intéressante sur le marché du travail. En filigrane, l'institut de formation n'aurait pas suivi dans ses programmes

l'évolution de la profession. A l'inverse, le mot « interprète » se suffit à lui-même (même si « interprète de conférence » fait mieux dans le décor), désignant ontologiquement une spécialisation tout à fait irréductible.

D'autre part, on constate de plus en plus aujourd'hui – en dehors des organisations internationales, il est vrai – que le traducteur est amené à faire des interprétations sur le pouce, tandis que l'interprète est mis à contribution pour traduire des procès-verbaux de séance, dans des domaines parfois très techniques. Au grand désespoir de certains, surtout des interprètes, qui y voient une dévalorisation de leurs qualités. Jamais un traducteur ne considérera être sous-employé parce qu'on lui demande de faire une interprétation.

Ce que je viens de dire est un simple constat ; ce n'est pas une plaidoirie. Il est entendu qu'une distinction doit être faite ; le tout est de savoir quand et comment. Il ne faut bien entendu pas suivre l'exemple espagnol où l'on obtient un diplôme unique, en traduction et en interprétation, ce qui n'a aucun sens et dévalorise les deux filières.

Le deuxième décrochage que l'on constate est que l'on traduit de plus en plus dans une langue étrangère, même si je continue de dire inlassablement dans mon cours de *Théories de la traduction* que l'on ne peut traduire que dans sa langue maternelle. En interprétation par contre, ce que l'on appelle le « retour » est plus fréquent, est même demandé sur le marché, et nombre d'écoles prévoient en fin de formation une initiation au retour, qui doit être meilleur qu'un simple dépannage. Il faut y voir notamment un décrochement, une césure entre la théorie et la pratique, qui consacre précisément la difficulté de conjuguer formation et exigences de la profession.

L'idée – très simple – que je souhaite développer est qu'il y a des fondamentaux, un socle commun à la traduction et l'interprétation. Outre le constat banal que les deux activités s'opèrent sur les langues, il y a aussi des techniques communes, comme la déverbalisation. Le traducteur déverbalise tout comme l'interprète, ce que l'on ne dit pas assez. En ce sens, j'aime beaucoup l'ouvrage *La traduction aujourd'hui* de Marianne Lederer qui, conformément à la théorie du sens de l'ESIT, voit dans l'interprétation une manière d'éclairer la traduction. Bien entendu, la phase de transfert chez Nida n'est rien d'autre qu'une préscience (et non une prémonition) de la déverbalisation.

D'où la création à l'ISTI en master 1, dans le cadre de la réforme de Bologne et du passage des études de traducteur et d'interprète à 5 ans, d'un tronc commun au premier semestre, regroupant des cours de consécutive de textes, de traduction à vue et de traduction raisonnée, à la fois pour les traducteurs et les interprètes, ces étudiants étant d'ailleurs mélangés à l'intérieur des cours. Cela pour se départir du linguistique et de la toute-puissance du signifiant qui aveugle l'apprenti traducteur ou interprète. Pour paraphraser Ladmiral, il s'agit de désacraliser le texte ou l'énoncé de départ et de montrer que, s'il y a un original, intangible, sur lequel on travaille, il y a une multitude de traductions possibles, dans la mesure où l'on n'est plus dans une logique de correspondances, mais d'équivalences.

Il serait erroné de croire que le traducteur est un méticuleux, accroché au moindre mot comme à la prune de ses yeux, alors que l'interprète ferait dans l'à peu près (sans connotation péjorative). Pour le dire autrement, l'interprète ferait du prêt-à-porter tandis que le traducteur ferait du sur-mesure, de la haute couture si on préfère.

En réalité, tous les deux travaillent dans l'urgence. S'il est vrai que le traducteur peut se permettre, comme l'écrivait Jean Delisle, une phase d' « analyse justificative », autorisée par la « rémanence de l'écrit » comme l'écrivait Marianne Lederer, il doit cependant travailler très rapidement, sous peine de ne pas gagner sa vie et de ne pas honorer les commandes, puisque les traductions doivent toujours être livrées pour l'avant-veille. Quand on a 30 jours pour traduire 600 pages (ce qui est souvent le cas, même en traduction littéraire), il est illusoire de penser que le traducteur peut lécher sa traduction. Dans les agences de traduction, où les commandes concernent principalement des textes spécialisés, les traducteurs produisent 8 ou 9 pages par jour, c'est-à-dire en gros une page par heure. De plus, avec les mémoires de traduction, la créativité propre du traducteur devient relative. Quant aux textes spécialisés, ils deviennent tellement formatés sur le plan terminologique et syntaxique qu'une certaine automaticité traductive en découle, du moins chez le traducteur chevronné. Et certainement lorsqu'il s'agit de textes rédigés en anglais par des auteurs qui ne sont pas anglophones : on a alors un pseudo-original en pseudo-anglais autotraduit.

Donc, l'idée du traducteur penché sur son écritoire, la mine réflexive, me semble être un fantôme passéiste et métonymique, comme si la seule traduction littéraire, philosophique ou religieuse était représentative du marché. Il est vrai qu'il a fallu attendre les années 1980 pour que des ouvrages théoriques considèrent la traduction spécialisée comme un sujet d'étude digne de ce nom. Il était évidemment grand temps que ce changement de cap s'opère, mais surtout cela a permis de se dégager d'une conception de la traduction qui se cantonne au linguistique, à l'écriture pour elle-même.

C'est ainsi que l'on parle aujourd'hui de traduction résumée, impensable en religion, en philosophie ou en littéraire, même si certains éditeurs littéraires caviardent la traduction pour des raisons diverses (le budget, le format...). Un excellent exercice qui fait se pencher sur le signifié et délaisse le signifiant. C'est aussi la raison pour laquelle la traduction à vue doit faire partie du programme de l'apprenti traducteur : la traduction à vue (qui porte finalement mal son nom) presse le traducteur à faire des choix rapides, l'empêche de revenir en arrière et lui montre que le regard est son pire ennemi. Les yeux ne perçoivent que des signes linguistiques sur la page blanche et engourdissent la clairvoyance du traducteur. C'est quand le traducteur détourne les yeux de la page que sa traduction est plus spontanée, plus naturelle, non subordonnée à la séquence lexicale et syntaxique du texte de départ.

Pour l'interprète, la parole est évidemment instantanée, car il lui faut « courir après » le discours qui est, lui aussi, un cliché pris sur le vif, fugitif, fugace, inarrêtable à des fins de vérification. L'interprète ne voit pas les signes linguistiques de l'énoncé, il ne les entend même pas ; il n'a pas de touche « rewind ».

L'avantage d'un tronc commun pour le traducteur et l'interprète en début de parcours est mutuel. Le traducteur, par des exercices de consécutive de textes ou de traduction à vue, apprend à se détacher de l'illusion du texte écrit. L'interprète, lui, en faisant des exercices de traduction écrite, peut travailler sur un effort de rigueur, de précision qui lui fait relativiser l'« impressionnisme » apparent du discours oral.

Les liaisons sont en effet dangereuses. Elles ne sont pas le fait de rapports ombrageux entre la traduction et l'interprétation, du moins au plan de la formation. Ce qui brouille le paysage de la formation, c'est l'immixtion du linguistique. Dans nombre d'écoles, ce sont des linguistes qui assurent la formation en traduction, parfois même en interprétation. Pour deux raisons principales.

D'abord, dans certains pays, les facultés de traduction et d'interprétation sont issues des facultés de philologie et l'on a simplement transvasé des professeurs de l'une vers l'autre. Ensuite, et c'est le corollaire, il y a l'idée que la traduction et l'interprétation ont la langue pour objet, alors que la langue n'est que le véhicule d'une réalité plus complexe. L'idée que l'interprète ne voit pas de séquence linguistique, mais qu'au contraire il voit l'orateur avec ses gestes et sa proxémique, qu'il entend ses inflexions de voix, infléchit ses préoccupations vers l'extralinguistique et dilue en quelque sorte l'obsession linguistique dans un creuset plus large. Si le traducteur peut être un obsédé textuel, l'interprète est un obsédé contextuel : il regarde l'orateur et n'aime généralement pas la vidéoconférence. Ce que je veux dire est que le contexte dans lequel évolue l'interprète lui rappelle sans arrêt la fugacité, et donc l'illusion, du linguistique, tandis que l'absence de tout contexte autre que le texte ramène obsessionnellement le traducteur au mirage du texte écrit. Un élément ajouté : la traduction est souvent mise en regard de l'original, est comparée à celui-ci, et ce que l'on compare c'est du texte, y compris sa longueur. Pas de comparaison *a posteriori* chez l'interprète, d'où un étai linguistique moins serré. Enfin, et on ne le dit pas assez, il y a chez l'interprète la voix (Omar Khayyam disait que l'oreille tombe souvent amoureuse avant les yeux) qui est un objet de séduction, ce qu'est moins par contre, on en conviendra, un texte imprimé sur une page blanche.

Un tronc commun au début du second cycle me paraît en conséquence non seulement justifiable, mais souhaitable. Il permet aussi aux étudiants de faire le tour des fondamentaux, de goûter pendant quelques semaines aux joies des deux filières et de poser dans la foulée un choix définitif plus fondé.

Après les fondamentaux, la distinction nette et définitive entre les deux filières (traduction et interprétation) doit s'opérer et l'étudiant n'obtiendra bien entendu qu'un seul diplôme, celui de sa filière.

L'approche est donc commune, mais la séparation qui s'ensuit met fin à ce que les liaisons pourraient avoir de dangereuses.